

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la révision du système de prévention, de vigilance et d'alerte sanitaire à la suite des conséquences de la canicule et sur la solidarité et le respect à l'égard des personnes âgées ou handicapées, Paris le 21 août 2003.

Je viens de présider le Conseil des ministres.

Les membres du Gouvernement concernés ont rendu compte des mesures prises sous l'autorité du Premier ministre face à la canicule exceptionnelle qui a frappé nos concitoyens et notre pays. Les drames humains qu'ont vécu les Français sont une épreuve que partage naturellement toute la Nation.

Et tout sera fait pour remédier aux insuffisances que nous avons constatées dans notre organisation sanitaire.

La canicule a touché les Françaises et les Français dans leur santé et dans leur vie quotidienne. Elle a fait un nombre important de victimes. Et c'est à chacune de ces victimes que je pense d'abord naturellement. J'exprime à leur famille et à leurs proches ma profonde solidarité et celle de la Nation.

Je veux également rendre hommage à toutes celles et à tous ceux, professionnels et bénévoles, qui se sont mobilisés, dans cette période si difficile, en particulier dans les services d'urgences, dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, dans les grandes associations et tout particulièrement à la Croix Rouge. Ils se sont engagés avec une compétence, un dévouement, une humanité qui forcent l'admiration. Et à toutes et à tous, j'exprime la reconnaissance des Français et de la France.

Aujourd'hui, le temps est au recueillement, à la solidarité et à l'action.

J'ai demandé au Gouvernement que les causes des drames que nous venons de vivre soient analysées en profondeur, et dans la plus totale transparence. Toutes les conséquences devront en être tirées afin de prévenir le retour de telles situations.

Pour éviter ces drames à l'avenir, notre système de prévention, de vigilance et d'alerte sera revu afin d'assurer une plus grande efficacité.

Nos services de secours et d'urgences, qui sont des services si essentiels, devront être mieux reconnus dans leurs responsabilités et dans leur efficacité. Ils recevront les moyens de faire face à tout moment à des besoins temporaires exceptionnels.

Par ailleurs, les conséquences tragiques de la canicule montrent -et chacun doit en avoir conscience-, à quel point il est nécessaire que notre société devienne plus responsable, plus attentive aux autres, à leur désarroi, à leur souffrance, à leur vulnérabilité.

De nombreuses personnes fragiles sont mortes seules à leur domicile. Ces drames ont de nouveau mis en lumière la solitude de beaucoup de nos citoyens âgés ou handicapés. La solidarité familiale bien sûr, le respect dû aux personnes âgées ou handicapées, les relations de voisinage, l'action des communes, à cet égard, sont indispensables à la vie en société. Individuellement et collectivement, c'est tous ensemble, chacun à sa place, que nous devons redonner leur sens et leur force à ces liens et à ces valeurs.

Les personnes âgées et handicapées ou handicapées doivent pouvoir compter sur la solidarité des Français. Dès le mois d'octobre, le Gouvernement fera des propositions indispensables pour rendre cette solidarité plus forte, plus active, et plus efficace.

Le Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, est pleinement mobilisé. Il mettra en oeuvre ces orientations avec compétence, bien sûr, mais aussi et c'est là l'essentiel, avec coeur. Il s'agit de rendre nos dispositifs de prévention et d'alerte, notre système de santé, notamment d'urgence, et l'aide aux personnes âgées ou handicapées dignes de l'ambition de solidarité que, tous, nous avons pour notre pays.

Je vous remercie.